



- - RÈGLEMENT - -

À l'occasion de l'édition 2026 de « Mieux vaut en lire », salon du livre jeunesse de Pechbonnieu, L'Atelier et la Communauté de Communes des coteaux Bellevue organisent une chasse aux livres avec l'aide des médiathèques du territoire et la mairie de Saint-Loup-Cammas sur tout le territoire.

- 1 – La chasse aux livres se déroule du samedi 7 novembre (10h) au samedi 14 novembre 2026 (17h).**
- 2 – Les énigmes sont élaborées par les équipes des médiathèques du territoire et les élus de Saint-Loup-Cammas. Au nombre de trois par commune, elles permettent de découvrir les emplacements où sont cachés les livres factices sur le territoire des Coteaux Bellevue.**
- 3 – Les énigmes seront dévoilées le samedi 7 novembre à 10h et consultables sur les sites Internet du Réseau Mémo et de la CCCB ainsi que physiquement affichées dans les médiathèques et dans la mairie de Saint-Loup-Cammas.**
- 4 – Lorsqu'un livre factice est découvert, la ou le participant.e devra utiliser le QR code associé pour renseigner le code unique du livre, ses nom et prénom ainsi que son adresse mail. Cette inscription permet de participer au tirage au sort.**
- 5 – Le livre factice et la fiche qui l'accompagne doivent impérativement rester sur place après leur découverte, afin de permettre aux autres chasseuses chasseurs de participer également au tirage au sort.**
- 6 – Les participant.e.s peuvent résoudre l'ensemble des énigmes et s'inscrire à chaque livre trouvé pour accroître leur chance d'être tiré au sort.**
- 7 – À la suite du tirage au sort le 14 novembre, les gagnant.e.s recevront un mail à 18h30 avec un bon d'achat unique d'une valeur de 15 € valable auprès des libraires présents sur le salon le dimanche 15 novembre 2026.**